

# MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES



Commune de SAINT BRICE SUR VIENNE

-

1, place Maisondieu  
87 200 SAINT BRICE SUR VIENNE  
Tél: 05.55.02.18.13  
Email : mairie@stbrice87.fr

## REGLEMENT DE CONSULTATION

Maître de l'ouvrage

---

Commune de Saint-Brice-sur-Vienne

Objet de la consultation

---

Maintenance et achat d'extincteurs

Date et heure limites de réception des offres

---

28 mars 2022 à 17h00

## SOMMAIRE

1. Acheteur.....	3
2. Objet de la consultation.....	3
3. Conditions de la consultation .....	3
3.1. Etendue de la consultation et mode de la procédure.....	3
3.2. Décomposition en tranches et lots.....	3
3.3. Délai d'exécution .....	3
3.4. Délais de validité des offres.....	3
3.5. Mode de règlement.....	3
4. Dossier de consultation .....	3
5. Contenu des candidatures et des offres.....	4
6. Classement et choix des offres .....	4
7. Conditions d'envoi et de remise des offres .....	4
8. Renseignements complémentaires .....	5

## **1. Acheteur**

Le Pouvoir Adjudicateur : Commune de Saint-Brice-sur-Vienne, représentée par son maire, Laëtitia CALENDREAU

Adresse 1 place Maisondieu, 87200 SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 02 18 13

Télécopie : 05 55 02 93 36

Mail : [mairiest@stbrice87.fr](mailto:mairiest@stbrice87.fr)

Site de la Commune : <http://www.stbrice87.fr>

## **2. Objet de la consultation**

Le présent marché concerne l'achat, la vérification et la maintenance annuelle d'extincteurs sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la Commune de Saint-Brice-sur-Vienne.

## **3. Conditions de la consultation**

### **3.1. Etendue de la consultation et mode de la procédure**

Il s'agit d'une procédure adaptée, soumise aux dispositions de l'article 28 du code des Marchés Publics.

### **3.2. Décomposition en tranches et lots**

Le marché n'est pas divisé en lots.

### **3.3. Délai d'exécution**

Le marché est conclu pour une durée déterminée de 3 ans à compter du 21 avril 2022 avec une possibilité pour chacune des parties de le dénoncer 3 mois avant la date anniversaire par lettre recommandée avec accusé de réception. A l'issue de cette période, il sera procédé à une nouvelle consultation.

La première visite annuelle aura lieu au plus tard le 16 mai 2022.

### **3.4. Délais de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 60 (soixante) jours, à compter de la signature du présent document par le titulaire.

### **3.5. Mode de règlement**

Le mode de règlement proposé est le virement par mandat administratif.

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au maître d'œuvre seront mandatées et payées dans un délai global de paiement de 30 jours.

## **4. Dossier de consultation**

Le dossier de consultation du présent marché contient les pièces suivantes :

- Le document unique valant AE, CCAP, CCTP
- Le bordereau des prix unitaires, annexe 1
- Liste des extincteurs en service - annexe 2

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat et peut être téléchargé sur le site de la Commune : [www.stbrice87.fr](http://www.stbrice87.fr)

## **5. Contenu des candidatures et des offres**

Les candidatures et les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

En cas de groupement, ces pièces sont à fournir pour chaque co-traitant excepté l'imprimé DC1 qui n'est à fournir que par le mandataire, celui-ci se chargeant de le faire signer à ses co-traitants.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- document unique valant acte d'engagement, CCAP et CCTP, paraphé et signé
- RIB
- Kbis
- déclaration du candidat (DC2) et attestations (NOTI2)
- lettre de candidature
- bordereau des prix unitaires, annexe 1, paraphé et signé
- liste des références et moyens du candidat
- mémoire technique décrivant le mode opératoire utilisé pour la vérification des extincteurs, les délais d'intervention proposés et proposition d'un rapport type de visite

## **6. Classement et choix des offres**

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique par la commission en charge du projet.

- Prix des prestations : 60 points

Sous-critère 1 : Montant maintenance préventive : 30 points

Sous-critère 2 : Montant forfait déplacement et tarif horaire pour maintenance curative ou corrective : 10 points

Sous-critère 3 : Montant fournitures (pièces détachées et extincteurs) : 20 points

L'offre la mieux-disante, par sous-critères, obtiendra la note maximum.

Les autres offres se verront attribuer une note selon la formule suivante :

$$N(i) = (70 \times P(m) / P(i))$$

Dans laquelle N(i) est la note attribuée à l'offre du candidat (i)

P(i) = montant total de l'offre du candidat

P(m) = montant total de l'offre la plus basse

- Valeur Technique : 40 points

Sous-critère 1 : Mémoire technique : 30 points

Sous-critère 2 : Délai d'intervention : 10 points

- Intervention inférieure à 4h00: 10 points

- Intervention entre 4h00 et 8h00 : 9 points

- Intervention entre 8h00 et 24h00 : 6 points

- Intervention entre 24h00 et 48h00 : 3 points

- Intervention supérieure à 48h00 : 1 point

## **7. Conditions d'envoi et de remise des offres**

Les offres seront établies en euros, leur transmission par voie électronique n'est pas autorisée.

L'offre transmise sous pli cacheté à l'adresse suivante :  
MAIRIE DE SAINT-BRICE-SUR-VIENNE  
1 place Maisondieu  
87200 SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement, soit avant le 28 mars 2022 à 17h00.

#### **8. Renseignements complémentaires**

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour répondre à la consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite soit par mail, soit par télécopie à :

##### Renseignements techniques :

Christophe USACIN, adjoint au maire

##### Renseignements administratifs :

Valérie SABOURDY, responsable marchés publics

*Téléphone : 05 55 02 18 13*

*Télécopie : 05 55 02 93 36*

*Email : [mairie@stbrice87.fr](mailto:mairie@stbrice87.fr)*

Une réponse sera alors adressée en temps utile aux concurrents, au plus tard 2 jours avant la date limite de remise des offres.

##### Visite sur site :

*Les candidats peuvent visiter les lieux et sont invités à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.*